

Appel à l'opinion mondiale

ciables. » Déjà, M. Joseph C. Hyman, vice-président de l'American Joint Distribution Committee de New-York avait rendu hommage à l'Institution de Genève ¹. Dans un article intitulé « Le Joint fait l'éloge du CICR » et publié dans le périodique « News » le 16 février 1945, il avait écrit : « Des milliers d'Israélites doivent la vie à l'aide qui leur fut assurée par le CICR... Partout dans le monde où le Joint ne peut intervenir directement, nous savons pouvoir compter sur le CICR pour voler au secours du Judaïsme opprimé ».

Appel à l'opinion publique mondiale en faveur des victimes de la seconde guerre mondiale

Les grandes institutions humanitaires internationales sous-signées ont décidé de lancer au monde l'appel suivant :

En s'adressant ces années dernières à l'opinion publique mondiale, les organisations humanitaires internationales soussignées avaient l'espoir que l'avenir serait moins sombre dans les pays d'Europe et d'Asie ravagés par la guerre. Mais la réalité est tout autre.

Un nouvel hiver est arrivé pour des millions d'êtres humains acculés au désespoir. Des millions de réfugiés et d'expulsés sont sans patrie et sans foyer. Ils logent dans des baraques, des caves et des ruines, en proie à la faim et à la maladie. Des centaines de milliers de prisonniers et d'invalides sont dans la détresse. Des enfants sans nombre n'ont plus de famille. Les malades manquent de lits et de matériel sanitaire. Les adolescents atteints dans leur santé, n'ont plus le cœur ni la force d'affronter les tâches de l'avenir.

Comment tous ces malheureux supporteront-ils les rigueurs de l'hiver surtout pendant les mois critiques du début de 1948, quand les stocks insuffisants des récoltes désastreuses de 1947 auront été épuisés ?

Si des efforts considérables sont déployés sur le plan gouvernemental, ils sont loin de subvenir à tous les besoins. La misère est si grande, que l'on ne saurait se passer du concours de toutes les générosités privées.

Chacun est solidaire du sort de tous ces malheureux. Chacun peut et doit aider. Des dons, si minimes soient-ils, peuvent sauver des vies. Que chacun, selon ses moyens, apporte son offrande aux organismes de secours nationaux ou internationaux qui ont accepté le principe d'une aide à tous les êtres humains dans la détresse.

¹ *Revue internationale*, avril 1945, p. 331.

Appel à l'opinion mondiale

Les organisations internationales soussignées estiment qu'une aide rapide et vaste doit être apportée sans retard et elles invitent l'opinion publique mondiale à les appuyer dans un large esprit de vraie solidarité humaine.

Caritas internationalis	American Friends Service Committee (Quakers américains)	Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens (YMCA)
Conseil œcuménique des Eglises	Centre d'Entr'aide internationale aux populations civiles	Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles (YWCA)
Union OSE. Œuvre de secours aux enfants	Union internationale de protection de l'enfance	Fonds mondial de secours aux étudiants

Le Comité international de la Croix-Rouge a communiqué l'appel ci-dessus, aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, par la lettre suivante :

AUX SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Mesdames et Messieurs,

Le Comité international de la Croix-Rouge vous adresse sous ce pli un exemplaire de l'appel en faveur des victimes de la seconde guerre mondiale, qu'il a signé conjointement avec neuf autres organisations internationales d'entr'aide humanitaire.

De même que pour l'appel lancé en 1945 en faveur de l'enfance victime de la guerre¹ et pour celui de 1946 en faveur des populations civiles victimes du conflit 1939-1945², l'objet de cette déclaration est d'alerter l'opinion publique mondiale, afin que de nouveaux efforts soient entrepris dans les pays qui peuvent encore contribuer à soulager la détresse de toutes les victimes de la seconde guerre mondiale.

Le Comité international attache une importance particulière aux deux derniers paragraphes du texte ci-annexé, à savoir au principe d'une aide internationale à tous les êtres humains qui se trouvent dans la détresse. Il insiste pour que les secours soient distribués sans considération poli-

¹ *Revue internationale*, octobre 1945, p. 786.

² *Revue internationale*, décembre 1946, p. 975.

Colis de secours pour civils

tique, religieuse ou raciale, c'est-à-dire dans le large esprit de solidarité humaine qui anime vos Sociétés comme le Comité international lui-même.

Le Comité international, deux ans après la guerre, limite — dans le domaine des secours aux populations civiles — son activité aux pays dans lesquels un intermédiaire neutre est nécessaire, continuant, conformément à ses statuts, à se préoccuper activement du sort des populations civiles, étudiant leurs besoins et faisant appel à la générosité mondiale. C'est dans cet esprit qu'il vous signale cet appel.

Le Comité international se félicite de l'effort très considérable fourni par l'ensemble des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges en faveur des populations civiles.

Le Comité international de la Croix-Rouge espère que son appel pourra être utilisé par vos Sociétés — comme plusieurs d'entre elles l'ont fait des deux précédents textes pour appuyer leurs campagnes en faveur des populations civiles victimes de la guerre.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

La Présidence du Comité international de la Croix-Rouge :

Martin BODMER
Vice-Président.

Ernest GLOOR
Vice-Président.

Colis de secours individuels pour civils

(Circulaire conjointe)

LIGUE DES SOCIÉTÉS
DE LA CROIX-ROUGE

COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE

Genève, le 19 décembre 1947

Aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge continuent à recevoir, pour être réexpédiés de la part des Sociétés nationales, des paquets de secours individuels destinés à des civils. Ces colis leur parviennent encore, en dépit de la reprise normale du trafic international des colis